



PROCÈS-VERBAL



**SÉANCE PLÉNIÈRE
DU 20 JANVIER 2026**

SOMMAIRE

OUVERTURE DE SÉANCE	3
RETROSPECTIVE 2024-2025	6
DIALOGUE DE SUIVI	8
PERSPECTIVES 2026	13
FORUM DE L'EUROMETROPOLE	14
COORDINATION NATIONALE DES CONSEILS DE DEVELOPPEMENT	16
CONCLUSION	24

Le Conseil de développement de la Métropole européenne de Lille s'est réuni le mardi 20 janvier 2026, au sein du bâtiment Biotope, sous la présidence de Madame Béatrice AUXENT.

OUVERTURE DE SÉANCE

La séance est ouverte à 18 heures 15.

Monsieur Éric SKYRONKA

Bonsoir à tous. Je vais juste faire un petit mot d'introduction. Et puis, après, je vais vous laisser travailler. D'abord, je vous présente tous mes vœux de bonne et heureuse année 2026, à vous tous. Et puis, ensuite, je suis aussi venu vous dire au revoir. Je tenais à être présent. Vous savez à quel point j'aime cette délégation. Je vous présente Frédéric CAUDERLIER à qui j'ai proposé cette délégation, il est maire de La Bassée, conseiller métropolitain et conseiller délégué, maintenant en charge de la Métropole citoyenne. Il a accepté, avec un sourire large et une volonté féroce, de s'emparer de ces projets. Je n'ai aucun souci sur la belle continuité qu'il pourra assurer jusqu'à la fin du mandat ; même si nous savons que le mandat, pour nous, se termine dans quelques mois. Il va assurer la suite.

Je voulais revenir un petit peu sur le rapport d'activité, que vous allez voir juste après. Madame la Présidente l'a présenté en Bureau de la MEL, le 19 décembre. Il a été voté le soir, à l'unanimité, en Conseil métropolitain. Et puis, comme nous nous y étions engagés, il y a eu un jeu de questions-réponses avec les Vice-Présidents en Bureau. Il y a eu une forme de participation. C'était un peu plus dynamique que ce que j'avais vécu. C'était ce que nous voulions faire. Je pense et je suis certain que c'était une mission réussie, qui a été appréciée aussi par les élus, dans un temps très court ; puisque, après, il y avait 200 délibérations à voter juste derrière. Nous avons pris le temps. J'ai demandé à chacun de prendre le temps et de jouer vraiment le jeu. Et puis, j'ai rappelé aussi, au cours de ce moment, que, moi, ce qui me tenait à cœur et ce qu'il faut que nous arrivions à faire, c'est que, quand le travail initial a été fait par le Conseil de développement, cela débouche sur des délibérations où nous retrouvons l'idée originelle du Conseil de développement. Les élus se sont emparés du sujet, et nous en arrivons à la délibération. L' élu ne peut pas avoir la paternité de toutes les délibérations. Quand la bonne idée vient des autres, il faut savoir le dire. Elle peut venir à la fois des métropolitains, mais elle peut venir aussi de ces instances, Conseil de développement, peut-être aussi Conseils de jeunes. Dans les réunions où je vais, souvent, je vois des jeunes qui sont extrêmement mobilisés sur ces sujets de citoyenneté et de vivre ensemble. Je voulais vous dire cela. Je voulais aussi saluer et accueillir Monsieur Dominique CHUFFART, pour vous reparler aussi de la journée nationale qui va être organisée. Soyez assurés, pleinement, du soutien de la Métropole sur la journée que nous comptons faire à Euratechnologies ; mais aussi sur les moments de concertation qui auront lieu, ici, à la Métropole. Soyez assurés, nous allons y travailler. De toute façon, c'est programmé, c'est sur les rails ; et, quelles que soient les issues politiques, ceux qui arrivent et ceux qui prendront place peut-être à notre place, c'est l'alternance. C'est programmé, et cela se fera. Je n'ai aucun souci là-dessus.

Mon dernier point, c'était de vous présenter Frédéric. Je vais lui donner la parole, et il se présentera beaucoup mieux que je ne peux le faire.

En tout cas, je vous remercie de votre écoute.

Je ne resterai pas jusqu'au bout, puisque c'est à Frédéric d'assumer cette belle tâche.

En tout cas, je vous remercie sincèrement pour les petits moments que j'ai pu passer avec vous ; et puis l'écoute que j'ai pu avoir, et puis les discussions que nous avons pu avoir ensemble.

Je vous remercie.

Madame Béatrice AUXENT

Au nom des membres du Conseil de développement, à mon tour, de vous remercier pour cette confiance réciproque qui m'est si chère et qui permet de bien travailler et aussi d'avoir tous les suivis qui sont inscrits dans notre cadre de coopération et que nous faisons vivre de plus en plus. Nous sommes très fiers que notre ancien référent soit Président de la MEL. Nous savons que c'est un sujet qui sera porté, qui continuera à être porté. Avec Frédéric CAUDERLIER, dont la seule délégation est la Métropole citoyenne, (même s'il n'y a pas que le Conseil de développement dans sa délégation), nous allons travailler, efficacement, sur les quelques mois qui viennent, bien expliquer qui nous sommes, etc.

Je vous laisse vous présenter, Monsieur CAUDERLIER.

Monsieur Frédéric CAUDERLIER

Merci beaucoup, Madame la Présidente.

Bonsoir à toutes et à tous.

Je réitère, comme le disait le Président, mes meilleurs vœux pour cette année 2026. Je ne vais pas vous détailler mon CV, ce soir, mais déjà remercier le Président de sa confiance pour m'avoir confié cette belle mission qu'est la Métropole citoyenne. J'ai une forme de sensibilité aussi, forcément, à la citoyenneté. C'est un petit peu des choses que je développe, moi-même, au sein de ma commune. Pour vous rappeler, je suis élu métropolitain depuis 2020. C'est mon premier mandat d' élu métropolitain, et de maire à la fois. Donc, le chantier, déjà, quand nous sommes maire, est assez important. Et, dans les prérogatives des maires, évidemment, et pour être maire, il faut savoir écouter sa population ; puisque, généralement, l'orientation d'un programme, en tout cas, pour être élu à la tête d'une commune, c'est d'écouter ses citoyens et de former un petit peu son programme grâce à l'écoute que nous avons de nos citoyens. Moi, je l'avais fait, à l'époque, sous cette forme-là : ce qui m'a valu d'être élu. Donc, cela veut dire que j'ai bien fait d'écouter les citoyens ; puisque, évidemment, il y a les prérogatives administratives qui incombent à la fonction d' élu ; mais il y a aussi, et, de toute façon, pour qu'un projet fonctionne et que l'application puisse être bien entendue et bien comprise, il faut, évidemment, que nos concitoyens puissent nous épauler et nous orienter ; et nous donner, parfois aussi, la bonne méthode ; puisque, dans une ville, forcément, il y a des quartiers qui sont assez différents et les applications d'un programme politique dans une ville ne sont pas les mêmes dans chaque quartier, parce que chaque citoyen est différent et il a une vue différente des politiques publiques qui sont menées au sein d'une ville et aussi d'une métropole. Donc, c'est vraiment très important. Un taux d'écoute qui est, évidemment, important : je l'aurai, avec vous. Cela va être très compliqué de tous vous connaître ou vous reconnaître sur ce temps qui est donné, c'est-à-dire ces quelques mois qui arrivent devant nous, puisque nous allons arriver à une période électorale. Nous ne sommes pas sur un siège éjectable, mais nous sommes un peu en suspens. Bien évidemment, nous espérons tous continuer le travail que nous allons mener tous ensemble. En tout cas, pour l'heure, je m'y engage. Moi, je viens d'embarquer dans le système, il y a maintenant 15 jours. La meilleure façon de pouvoir appréhender cette délégation, c'est de faire comme tout le monde : d'aller regarder ce qu'il se passe, notamment sur Internet et sur le site de la MEL, voir comment les services de la MEL entreprennent ce pôle de la citoyenneté. Donc, j'ai ingurgité beaucoup de choses ; grâce à Cédric aussi, que je remercie pour son accueil et l'ensemble de ses collaborateurs. J'ai eu l'occasion aussi d'avoir fait la rencontre des personnes qui travaillaient dans ce service, et aussi commencer un petit peu à m'imprégner du Conseil de développement, de manière générale, et de tout ce qui concerne la citoyenneté aussi, puisqu'il y a d'autres dispositifs qui interviennent sur le sujet. Je suis très heureux d'être parmi vous. Je remercie aussi la Présidente, puisque nous avons évoqué quelques mots juste avant de démarrer. Elle a mon téléphone portable. Elle sait très bien que, dans les quelques semaines qui vont venir, nous allons, à mon avis, nous voir assez régulièrement pour qu'elle puisse me donner un petit peu la température et aussi m'expliquer le fonctionnement plutôt intrinsèque du Conseil de développement, que je ne connais pas forcément beaucoup, mais que j'ai lu.

Je vous félicite, parce qu'il y a des travaux très intéressants qui ont été menés par le Conseil de développement ; et, comme le disait le Président, il y a quelques minutes, qui ont abouti, derrière, à une délibération. Je pense que c'est un cercle vertueux très intéressant, qu'il faut continuer à mener, et je m'y engage.

Madame Béatrice AUXENT

Nous avons l'habitude de dire, à la coordination nationale, qu'un Conseil de développement n'est pas l'autre, parce que nous avons tous des fonctionnements différents ; même si nous avons une loi en commun, qui est la loi VOYNET. Donc, effectivement, nous vous ferons découvrir notre fonctionnement, nos modes de gouvernance et d'agir, qui ne sont pas les mêmes qu'ailleurs. D'où l'intérêt, à la journée nationale du 19 novembre, d'échanger sur les sujets. Par contre, les sujets, ils sont, souvent, assez proches les uns des autres. Ce sont des sujets sociétaux. Par contre, la manière de les mettre en musique peut varier. Nous savons la chance que nous avons d'avoir un cadre de coopération, d'avoir un bon règlement intérieur, d'avoir du suivi régulier, un comité de coordination. Toutes ces instances qui font que nous sommes proches. Au-delà de la présentation du rapport d'activité, qui sera très imagée ce soir, parce que, contrairement à ce que j'ai pu faire ailleurs, là, nous avons voulu favoriser les photos d'ambiance pour nous souvenir de tout ce que nous avons fait.

Après, nous aurons la présentation d'une instance que vous ne connaissez peut-être pas forcément très bien, qui est l'instance du Forum de l'Eurométropole, avec laquelle nous avons des liens très étroits.

Et puis, nous aurons la présentation, avec Dominique CHUFFART, de la Coordination Nationale des Conseils de Développement. Dans la perspective de l'organisation du temps fort national en novembre prochain, nous lançons une première réunion de groupe de travail, J'en parlerai, tout à l'heure. Et puis, comme d'habitude, un temps convivial.

Il y aura un petit temps d'échanges, entre rétrospective et perspectives, sur peut-être réfléchir à quelques témoignages, que vous auriez envie de faire, sur l'année écoulée, en rapport avec ce que nous allons dérouler, ici. Cela donnera aussi l'occasion à Monsieur CAUDERLIER de vous entendre, et puis d'avoir un aperçu de la manière dont vous avez vécue cette année dont nous allons parler juste maintenant.

RETROSPECTIVE 2024-2025

Madame Béatrice AUXENT

Le rapport se finalise en Bureau du Conseil de développement fin septembre/début octobre ; et puis, est présenté, dans deux instances. J'ai présenté dans la commission thématique gouvernance et citoyenneté, en amont du Conseil. Et puis, donc au Bureau exécutif de la MEL, qui est l'endroit le plus politique de la MEL.

Nous allons nous souvenir que nous avons eu deux séances de ce que nous appelons l'amélioration continue de notre Conseil de développement. Nous traitons de sujets thématiques, mais c'est quelque chose que nous avons mis en place depuis ma présidence, le fait de dire que nous avons des séances d'amélioration continue. Donc 2 séances.

Ensuite, nous avons eu une soirée ateliers fresques. Vous pourrez témoigner, tout à l'heure, de l'impact que cela a eu. Nous pouvions nous répartir sur quatre thématiques, que vous voyez défiler : biodiversité, déchets, eau, et mobilité. Le principe des fresques, c'est assez long. C'était entre deux heures et demie, trois heures de travail. Nous avons eu pas mal d'inscrits sur ces temps-là. Évidemment, cela a nourri nos travaux en cours ou à venir ; puisque, par exemple, les déchets, cela nous a aidés pour mettre en place un groupe de travail spécifique sur les déchets. Les autres sujets, nous les avons, en partie, abordés dans des saisines ou autosaisines.

Nous allons aussi nous souvenir des séances plénières de restitution : l'eau dans la Métropole européenne de Lille. Vous savez que nous avons instauré de choisir des lieux en relation avec le thème traité. Donc, la culture, nous étions au LAM, précédemment. Là, sur la période, le travail de l'eau, nous étions sur une péniche. Elle était bien arrimée. Chercher aussi des lieux significatifs, pas forcément être toujours ici, au Biotope.

Évidemment, une plénière, c'est le résultat d'un travail. Ce travail, il est de l'ordre d'une année. Nous n'avons pas toutes les photos de tous les groupes de travail, mais c'est bien l'aboutissement.

Nous avons une émotion particulière par rapport à ces photos-là, parce que, sur les deux animateurs, René MULLIEZ est là, mais Jean-Daniel VAZELLE nous a quittés récemment. Nous avons une pensée vraiment fort émue pour lui. Vous avez mené de main de maître cet atelier. Il y avait aussi d'autres membres qui s'étaient exprimés. Nous essayons aussi, au-delà des animateurs, qui sont des membres du Conseil de développement, que nous avons choisis, qu'ils soient binômes, possiblement paritaires, mais ce n'est pas une obligation non plus, mais possiblement. Ce sont des membres bénévoles qui animent, qui se forment pour cela. Et puis, évidemment, les membres qui participent sont les membres du Conseil de développement.

Évidemment, nous sommes avec l'équipe d'appui, qui est indispensable aussi pour nous, pour nous aider, pas seulement sur les comptes rendus, mais pour préparer tous les contacts pour toutes les personnes que nous auditionnons, pour les visites, etc. Je dis toute l'importance de l'existence de cette équipe d'appui, qui est inscrite dans notre cadre de coopération ; et, là aussi, tous les Conseils de développement n'ont pas cela.

Alors, donc, présentation collaborative des recommandations : la photo l'illustre. Et puis, là, c'est la photo dans l'autre sens. Nous voyons que nous étions assez nombreux sur cette péniche.

Une autre séance plénière, autour de la politique sportive ; qui a fait l'objet, au-delà de la restitution, d'une visite préalable des installations du Stadium, qui a été rénové. Et puis, ce Stadium a aussi des salles, où nous pouvons nous réunir. Nous étions là pour présenter les travaux, avec une première pour nous : une facilitation graphique des échanges, qui a pu être intégrée dans le rapport. C'est quelque chose de supplémentaire, que nous avons testé, à cette époque, à ce moment-là.

Un format que nous essayons de faire une fois par an, c'est le Café métropolitain. Cette fois-ci, le sujet a été l'intergénérationnel dans les instances de participation citoyenne. Nous l'avons organisé avec le Conseil de concertation lillois. Je remercie son Président, qui est dans la salle. Il est là, Gérard TONNELET.

Nous avons fait témoigner des personnes actives à des échelons différents : quartier, conseil citoyen, conseil lillois de concertation et Codev bien sûr. Comment nous faisons vivre l'intergénérationnel dans nos instances de participation ? Ce Café métropolitain a été organisé en lien avec le travail sur

l'intergénérationnel, justement. Donc, cela a aussi nourri le rapport final. Nous étions à la Condition publique, là.

Ce que nous ne voyons pas en photo, mais il y a eu un travail important, cette année : c'est le renouvellement de 50 membres sur les 150. C'est un travail qui nécessite un appel à candidatures, donc de la communication par rapport à cela. Recevoir les candidatures. Recevoir, par groupes de 10-12, tous les candidats et les candidates. Choisir, parce que nous avons la chance d'avoir plus de candidats que de places. Nous avons eu cette plénière d'installation, en septembre : ce qui nous a donné aussi l'occasion de présenter aux nouveaux membre, les groupes de travail et permettre, dans la foulée, de s'y inscrire pour travailler. Cinquante membres, cela fait un tiers.

Si nous continuons, nous allons nous souvenir de la présentation finale de la contribution sur la nuit dans la Métropole européenne de Lille. Là, nous étions à Heavy Brique à Villeneuve d'Ascq ; avec des lumières très festives, comme nous pouvons le voir. À nouveau, une présentation partagée d'animateurs, mais aussi des membres. Toujours la présence d'Éric Skyronka.

Le 16 décembre, nous étions au Colisée de Marcq-en-Barœul, pour cette contribution sur l'intergénérationnel. Pourquoi ce lieu ? Parce que les animatrices ont souhaité qu'il y ait des interventions de la Ligue d'improvisation de Marcq-en-Barœul. Cela a été très apprécié. Je ne sais pas si les uns et les autres connaissent la richesse de ces Ligues d'improvisation ; mais, en plus, celle de Marcq-en-Barœul est très connue et très pro. C'était vraiment super. Là, sur la photo de gauche, vous voyez des petits panneaux, en introduction, pour voir un petit peu qui était dans l'assistance. Il y avait des musiques significatives de différentes tranches d'âges. Chacun pouvait se reconnaître dans sa génération par les musiques proposées.

Je ne rentre pas dans les contenus des contributions, vous les lirez. Je crois que c'est plus intéressant, ici, de vous montrer un petit peu l'état d'esprit, et pas forcément tous les contenus détaillés des contributions.

Cela terminait l'année.

Ensuite, nous allons parler du dialogue de suivi.

DIALOGUE DE SUIVI

Madame Béatrice AUXENT

Le dialogue de suivi tient vraiment à cœur à tous les membres ici présents ; puisque, souvent, quand les candidats se présentent, une des premières questions est : est-ce que nous sommes utiles, est-ce que notre travail est écouté, est-ce que notre travail sert à quelque chose ? C'est pour cela que nous avons instauré, dans le cadre de coopération, cette notion de dialogue de suivi, qui est à géométrie variable. Nous ne nous sommes pas dit : tous les ans, nous nous voyons et nous faisons un point. Nous nous disons : il y a plusieurs formes. C'est plus hybride, et donc plus riche. C'est plus agile aussi. Je vais vous montrer quelques formes différentes de dialogue de suivi. Par exemple, nous avons des représentations dans des instances partenariales de la Métropole européenne de Lille. Nous avons deux membres du bureau du CODEV au Haut Conseil métropolitain pour le Climat, ce qui était un suivi par rapport à une contribution autour du Plan climat. Nous avons deux places. Nous avons également un membre du bureau qui est au comité des partenaires mobilité de la MEL. Nous avons eu une contribution sur la mobilité. Donc, cela nous permet de poursuivre et de porter aussi nos travaux. Nous avons aussi deux membres du bureau du CODEV au Conseil de l'eau de la MEL. Nous avons vu que nous avons aussi une contribution sur l'eau. Donc, cela veut dire que nous pouvons vraiment porter nos sujets. C'est René, qui est là, qui est un des deux animateurs. Et, à cette occasion, il a été dit par Monsieur BEZIRARD qu'il aimerait bien continuer à travailler avec nous, puisqu'il a vu l'intérêt de ce que nous avons produit. J'y reviendrai, sur le témoignage de Monsieur BEZIRARD.

Une contribution un peu plus ancienne, qui était sur la participation citoyenne dans les projets d'habitat. Très récemment, le guide du dialogue citoyen dans les projets d'habitat est sorti : méthodologie et bonnes pratiques. Nous avons été parties prenantes, assez nombreux dans les

ateliers de préparation. Nous sommes cités, plusieurs fois, dans le guide. Il y a également un lien, qui renvoie directement à notre travail. C'est très concret, sur ce dialogue de suivi.

Sur la jeunesse, il y a eu une présentation de notre contribution en COJEM. Nous avons aussi participé à des événements partenariaux, *Libération* et *Voix du Nord*, qui s'étaient passés, avec des représentants du Conseil de développement, qui ont pu témoigner de leur engagement à cette occasion. Et puis, nous avons été aussi invités aux Rencontres de l'Observatoire des jeunes métropolitaines.

Sur le thème de la culture, nous avons aussi pu présenter nos travaux en commission culture des élus de la MEL. Je rappelle que les commissions ont la particularité d'être tous partis politiques confondus. Dans les commissions, nous voyons vraiment beaucoup de profils différents. Notre contribution a pu faire évoluer, notamment, le dispositif métropolitain des Belles sorties, et aussi, conforter l'expérimentation de l'extension de la C'ART à des musées situés en Belgique.

Sur agriculture et alimentation, nous avons aussi eu une rencontre après le rendu de nos travaux, avec Jean-François LEGRAND et on a pu observer une convergence de nos propositions avec la SAAM votée en février 2024.

Sur l'eau, nous avons eu l'occasion de participer au colloque national et de contribuer à une publication CESE-CESER-CNCD. CESE, c'est l'échelon national du Conseil économique, social et environnemental. CESER, c'est l'échelon régional. CNCD, c'est Coordination nationale de Conseils de développement. René MULLIEZ était intervenu, et il y a eu une publication à la suite de cela.

Sur le sujet des mobilités, nous avons proposé à Sébastien LEPRETRE de venir expliquer sa politique extra mobile ; et, plus particulièrement, ce qui était d'actualité à ce moment-là, le tracé du tramway Nord-Est de la Métropole.

Avant l'échange, j'avais envie de vous lire les prises de notes des témoignages des deux élus, lors du Bureau exécutif. Éric SKYRONKA vous a dit que, dans la forme, il avait souhaité que ce soit plus vivant que d'habitude. Il avait demandé à deux élus de témoigner de ce qu'ils avaient vécu avec le Conseil de développement, dans le cadre de nos travaux : c'est Jean-François LEGRAND qui a témoigné pour agriculture et alimentation, et Alain BEZIRARD pour le travail sur l'eau.

Je prends, comme cela, quelques phrases : des échanges fluides, généreux, et partagés. C'est l'occasion aussi, pour les élus, de voir des points de convergence, mais également des recommandations auxquelles, parfois, ils n'auraient pas pensé. C'est tout aussi intéressant de voir qu'il y a convergence que de voir qu'il y a des divergences. Travaux qui ont été pris en compte à l'occasion du vote de la Stratégie agricole et alimentaire : la SAAM de tout à l'heure. Il a vécu un groupe à la fois dynamique, très investi sur les sujets de l'alimentation et de l'agriculture. Cela a permis de consolider une vision, notamment, sur la préservation du foncier agricole, comme étant une impérieuse nécessité au regard des enjeux métropolitains ; et, notamment, de cette idée de la Métropole nourricière. Le travail est aussi marqué sur la diminution des intrants, sur les circuits courts, la restauration collective. Ces échanges ont permis de coconstruire cette stratégie, qui est adoptée et mise en place.

Monsieur Alain BEZIRARD, pareil : il a apprécié les temps d'échanges, évidemment. Je cite : « Vous avez réussi à ce que vos travaux aient pu être retenus dans une publication au niveau national ». Il a été très marqué par cela, par le fait que nous ayons pu parler de nos travaux au-delà du territoire. Tout le travail de ce groupe a été entendu et repris en référence. Il a apprécié les échanges. « Merci à vous de nous écouter, nous les élus, et de nous faire participer ». Finalement, ce sont des situations pas si courantes. Nous proposons, en venant au cœur de nos travaux, une attitude légèrement différente dont les élus ont l'habitude. En tout cas, c'est le témoignage de Monsieur BEZIRARD. Cela nous permet de prendre conscience d'autres demandes, d'autres réactions. C'est constructif, et positif.

Le temps de l'échange est arrivé. Est-ce vous auriez quelques témoignages, anecdotes, souvenirs de cette année passée ?

Monsieur Jean-Camille CHASTANG

Bonjour.

Je suis membre du Conseil depuis huit ans. Vous parliez des élus. Je pense qu'il y a un travail à faire également par les membres du Conseil, c'est de rencontrer leurs élus locaux. Je suis persuadé qu'un grand nombre de maires ignorent que, dans leurs communes, il y a des membres qui appartiennent au Conseil de développement. Il faut aller les rencontrer, et leur dire ce que nous faisons.

Madame Béatrice AUXENT

Merci.

Je crois qu'il y a cette relation. Les 95 communes ne sont pas représentées au Conseil de développement. Ce n'est pas notre optique, même si nous souhaitons qu'il y ait une diversité géographique quand nous faisons des choix. Nous essayons qu'il y ait de l'intergénérationnel, qu'il y ait de la parité, et qu'il y ait une représentation géographique diversifiée. Il n'y a pas un membre par commune, ce n'est pas l'objectif. Pour autant, ceux qui sont membres du Conseil de développement peuvent, évidemment, faire connaître nos travaux à leurs élus. Donc, cela, c'est à vous, en direct.

Nous envisageons aussi, mais il faudra que nous en reparlions, que, de présenter notre instance et nos travaux à la Conférence des maires. Merci.

Madame Béatrice AUXENT

Dans ceux qui ont animé, les animateurs de groupes de cette année, peut-être Véronique, qui a animé agriculture et alimentation ? Peut-être un témoignage de ce que cela veut dire d'animer un groupe ? Et puis, aussi, l'intergénérationnel, vu que tu es aussi co-animatrice.

Madame Véronique LEROUX

Animer un groupe, c'est un engagement sur une certaine durée, qui est très intéressant. Nous avons, en face de nous, tout un groupe de travail qui est motivé sur une thématique choisie. Cela demande beaucoup de préparation, beaucoup de *brainstorming*, mais c'est toujours très intéressant de développer une thématique qui a été choisie aussi par l'ensemble des membres du Conseil de développement. Cela aboutit à des recommandations, qui ont été réfléchies, qui ont été développées avec l'ensemble du groupe de travail. Nous espérons qu'elles seront suivies, tout ou partie, par les élus. C'est cela qui est important, il faut qu'il y ait du sens à notre travail et à nos réflexions.

Madame Béatrice AUXENT

Redire qu'il y a des saisines ou des autosaisines. Dans les autosaisines, nous avons eu tendance, récemment, à choisir des sujets qui étaient assez transversaux la nuit, l'intergénérationnel. Pourquoi ? Parce que cela correspond, finalement, à notre vie d'usager-habitant-citoyen, comme je le dis parfois. Ce qui provoque, positivement, des passerelles entre les sujets, entre les services, entre les élus eux-mêmes. Par contre, les saisines, souvent, c'est fait par un Vice-Président, c'est dans sa thématique.

Madame Emmanuelle LEQUIEN

Je suis membre du Conseil de développement depuis huit ans, quasiment. J'ai animé, avec Jean-Claude LOUART, un atelier sur le sport. Le travail en atelier est passionnant, parce que cela nous permet de rencontrer beaucoup de personnes, beaucoup de monde, beaucoup de techniciens, de spécialistes des sujets qui ont déjà fait un énorme travail de réflexion sur les sujets que nous abordons. Donc, c'est un travail passionnant d'animer un atelier ; et puis, de travailler dans un atelier. Alors, maintenant, sur les doutes que nous avons, c'est un travail très difficile, parce que, en réalité, nous nous posons, en permanence, la question de savoir à quoi nous servons ? A quoi sert la contribution que nous allons rédiger ? Est-ce que c'est la parole du citoyen, qui dit : c'est l'idée que j'ai sur le sujet, sans vraiment savoir si, finalement, ce que nous allons raconter intéressera les

membres du Conseil métropolitain. En essayant de dire des choses pas trop idiotes, mais en s'adressant aussi à un Conseil métropolitain qui a des services techniques qui sont très élaborés, très spécialisés. Donc, ce qui a été vraiment notre obsession pendant tout le travail que nous avons accompli, c'était de faire quelque chose d'utile pour le Conseil métropolitain.

Je vous entendais dire, tout à l'heure, que les élus étaient contents, etc. J'ai la faiblesse de penser que, si ce que nous faisons ne les intéresse pas, ils ne nous le diront jamais. Donc, je pense que c'est vraiment à nous de nous poser cette question-là, en permanence. Je trouve super que nous soyons contents de ce que nous faisons, mais je pense qu'il y a une réflexion de fond que nous devons avoir. Alors, peut-être que j'empiète sur les propositions pour l'année à venir, mais je crois qu'il faut vraiment que nous ayons une réflexion, entre nous, sur ce qu'est un Conseil de développement, quel est l'objet de nos ateliers et de nos productions. Moi, je continue à me poser des questions, au bout de huit ans, sur la qualité de ce que nous faisons, l'intérêt que les membres du Conseil métropolitain ont pour ce que nous faisons. Alors, ils nous accueillent toujours vraiment de manière très agréable et ils nous font beaucoup de compliments. C'est très agréable, la relation que nous avons ici. Je continue vraiment à me poser la question de la pertinence de nos contributions. C'est la raison pour laquelle je pense que, si nous sommes là pour être les porte-paroles de la MEL dans nos contributions pour expliquer aux citoyens ce que la MEL fait, pourquoi c'est vraiment bien, et pourquoi ils doivent faire du tri, ce n'est pas notre rôle de Conseil de développement. Si nous devons nous approprier un sujet, comme des sujets qui sont traités par la MEL, et faire une contribution qui ne va rien apprendre ou rien apporter au Conseil métropolitain, ce sera déjà pas mal, honnêtement. Au Conseil de développement, nous rencontrons des personnes et nous apprenons plein de choses. C'est vraiment bien. Je pense qu'il faut que nous engagions une réflexion sur ce qu'est le Conseil de développement et son utilité. Je pense que c'est une réflexion que nous n'avons pas suffisamment souvent. Comme, là, il nous est expliqué qu'il va y avoir des élections, nous sommes dans un temps mort du Conseil métropolitain, je ne vois pas en quoi cela impacte l'activité du Conseil de développement ; qui, lui, est assez indifférent à ces échéances électorales. Je trouve que, dans les trois mois à venir, nous pourrions créer un atelier, qui se réunirait deux-trois fois, pour que nous nous reposions la question de savoir comment nous définissons nos sujets et comment nous les abordons pour intéresser le Conseil métropolitain, et pas seulement pour se faire plaisir.

Madame Béatrice AUXENT

Merci.

Remettre sur l'établi, toujours. Nous avons parlé, tout à l'heure, de l'amélioration continue. Cela fait un an que nous n'avons pas mis de sujet d'amélioration continue. Donc, revenir sur les fondements de qui nous sommes ; et, au-delà de ce qu'est un Conseil de développement, quel est le nôtre, comment nous avons envie qu'il soit ?

Monsieur Frédéric CAUDERLIER

Juste vous préciser une toute petite chose, et cela va s'inscrire en faux : si le Président a décidé de nommer un conseiller délégué spécifiquement à la citoyenneté, c'est qu'il a une sensibilité particulière aux actions que vous menez au Conseil de développement. Auparavant, c'était une délégation parmi d'autres délégations chez un Vice-Président. Là, aujourd'hui, spécifiquement, il a vraiment nommé une seule personne en charge de la Métropole citoyenne. Donc, il y a un vrai engagement du Président.

La deuxième chose : je me fais le relais, évidemment, auprès des élus, de ce que vous venez de dire, puisque vous posez un certain nombre de questions sur la pertinence de ce que vous proposez dans vos rapports et dans vos réunions. Je peux vous dire que, moi, je suis vierge de tout, puisque je n'avais absolument aucune délégation. Je débarque dans un système, un petit peu à la fin du mandat. Je ne suis pas là pour faire l'épouvantail derrière un micro, je vous rassure. Je remonterai, évidemment, votre inquiétude : ce n'est pas un problème.

Madame la Présidente le disait tout à l'heure, nous avons d certaines instances dans lesquelles nous nous réunissons en tant qu'élus, je puis vous dire que la parole des métropolitains est très écoutée. Vous pensez peut-être que, quand vous construisez un rapport, il n'est pas consulté, pas vu, et pas pris en compte. Je peux vous assurer que c'est tout à fait le contraire, parce qu'un Vice-Président qui ferait prendre une délibération qui irait à l'encontre, *stricto sensu*, d'un avis des Métropolitains ; et, qui plus est, du Conseil de développement, irait au casse-pipe dès le lendemain matin. Je suis convaincu, mais vraiment convaincu, que le travail du Conseil de développement est très écouté et très suivi. Vous dites que c'est un moment de convivialité, c'est vachement sympa, est-ce que vous servez à quelque chose ? Mille fois, je vous le dis. Avant de venir ici, je connaissais la volonté de la Métropole citoyenne à la MEL grâce aux élus qui en faisaient le rapport, à chaque fois que nous avons à nous rencontrer dans les commissions spécifiques ou dans les conférences de territoires. Des conférences de territoires, il y en a une par trimestre dans les cinq territoires de la MEL. Systématiquement, j'ai toujours entendu un Vice-Président évoquer le fait que cela a été évoqué en Conseil de développement. Nous avons pris un avis auprès des Métropolitains. Nous le savons. N'ayez pas d'inquiétude. Restez engagée comme vous l'êtes depuis huit ans, Madame.

Madame Emmanuelle LEQUIEN

Une précision : je n'ai pas du tout dénigré le travail que nous faisons.

Monsieur Frédéric CAUDERLIER

Je n'ai pas dit cela.

Madame Emmanuelle LEQUIEN

Il y a deux types de saisines : les saisines par la MEL, des autosaisines. Je vais suggérer d'engager cette réflexion sur les autosaisines. Cela ne remet pas du tout en cause la manière dont vous accueillez le travail du Conseil de développement, mais je pense qu'il faut que nous nous posions, véritablement, les bonnes questions sur nos autosaisines et la façon dont nous menons les travaux.

Monsieur Frédéric CAUDERLIER

Peut-être qu'il manque de saisines ?

Madame Béatrice AUXENT

Je ne sais pas. En tout cas, il peut y en avoir plus, oui.

Madame Béatrice AUXENT

Merci pour votre témoignage. Emmanuelle s'interrogeait sur les bonnes questions que nous avons envie de traiter. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

D'autres témoignages ? Sinon, nous allons passer aux perspectives.

PERSPECTIVES 2026

Madame Béatrice AUXENT

Les perspectives connues ; puisque, évidemment, il n'y aura pas que cela dans l'année 2026. Les perspectives connues, c'est la poursuite des trois groupes de travail qui ont été démarrés en octobre : sur les déchets, sur la participation citoyenne dans le Plan climat, et puis sur l'engagement bénévole et citoyen. Il y aura des plénières de restitution à l'automne.

L'organisation de l'événement national, augmenté par une matinée qui le précédera avec des acteurs de la participation en métropole. C'est une volonté, que nous avons eue, que la journée nationale soit aussi l'occasion, la veille, de réunir les acteurs de la participation dans les instances qui sont en métropole. Donc, à nouveau, il y aura un partenariat avec le CCL lillois, évidemment, mais aussi d'autres. Nous reviendrons, évidemment sur l'événement national avec Dominique.

Les partenariats consolidés : le CCL, je l'ai cité. Le Forum de l'Eurométropole, nous allons en reparler. Le partenariat avec l'Agence de développement et d'urbanisme, aussi, très intéressant. Avec le CESER, Conseil économique, environnemental, et social régional, il y a une rencontre Hauts-de-France qui est prévue en 2027, parce que nous ne nous connaissons pas suffisamment bien en Hauts-de-France entre Conseils de développement. Il n'y en a pas partout ; mais, déjà, ceux qui existent, que nous nous connaissions mieux. Évidemment, les partenariats avec la coordination nationale.

Là, maintenant, nous vous proposons de présenter le Forum de l'Eurométropole. Nous ne l'avons jamais vraiment fait comme cela, en plénière.

FORUM DE L'EUROMETROPOLE

Madame Béatrice AUXENT

Qui est membre également du Forum ? Levez la main. Très bien. Vous voyez qu'il y a une part non négligeable des membres du Conseil de développement qui s'investissent aussi à l'échelle de l'Eurométropole, au sein de cette instance unique en Europe adossée à l'Eurométropole.

Nous avons proposé à Catherine VANOOSTHUYSE, qui est la Présidente du Forum de l'Eurométropole, de pouvoir être là. Elle n'a pas pu, mais nous avons préparé cette présentation

ensemble. Il y a une présidence du Forum tous les deux ans, et tournant sur les trois versants. Ce Forum a été créé en 2009, en même temps que la création de l'Eurométropole, qui est un GECT : Groupement européen de coopération territoriale. La composition du Forum, ce sont les membres issus des trois instances des trois versants : Conseil de développement de la MEL pour le versant français. Le versant wallon fait la même chose, avec le Conseil de développement du WAPI : Wallonie picarde. Et puis, le versant flamand fait la même chose, via le TRANSFORUM flamand. L'animation et la gouvernance, c'est une présidence par versant tous les deux ans. Il y a un bureau. René, à côté de moi, vient d'intégrer ce bureau. Nous sommes quatre dans le bureau versant français, deux wallons et deux flamands. Il y a également une agence, avec un chargé de mission à mi-temps en appui. Et puis, il y a des élus référents en fonction des thématiques traitées.

Monsieur René MULLIEZ

Moi, je vais vous parler un peu chiffres.

Aujourd'hui, l'Eurométropole, c'est : 95 communes de la MEL, 37 communes de la partie flamande, et 23 communes wallonnes. Au total, 155 communes : ce qui représente plus de deux millions d'habitants, avec des enjeux transfrontaliers forts d'emploi et de déplacement. Alors, si nous parlons chiffres du territoire, cela fait 3 636 km² : 19 % pour le côté français et 80 % pour le côté belge. La frontière avec l'Eurométropole est entre la France et la Belgique, c'est 175 km, dont 67 km avec la Métropole européenne de Lille. Vous avez 1 000 000 emplois pour l'ensemble de ce territoire, 53 % côté français et 47 % côté belge. Sur ce territoire, nous y parlons deux langues : le néerlandais et le français. Voilà pour les chiffres majeurs de ce territoire.

Au niveau du bassin de vie partagé, aujourd'hui, le territoire de l'Eurométropole est un bassin de vie partagé, un espace continu et sans frontière réelle ; avec une culture, une histoire, et des problématiques communes. Donc, l'Eurométropole et le Forum, c'est apporter une réponse coordonnée franco-belge plutôt qu'agir chacun de son côté. C'est un travail pour la population, simplifier la vie quotidienne : services, infrastructures, informations, et opportunités. Ainsi que les territoires et institutions : construire des politiques transfrontalières, économies d'échelle, valorisation et résilience territoriale, simplification des procédures. Tout cela passant par la concertation, le dialogue, le débat politique, la consultation, et la participation citoyenne.

Madame Béatrice AUXENT

Un petit organigramme : côté Eurométropole, il y a l'assemblée politique décisionnelle, avec son bureau exécutif, son assemblée générale, et ses groupes actions.

Par ailleurs, il y a le Forum, issu de la société civile. Là aussi, il y a un bureau, des plénières, et des ateliers. Il n'y a pas, réellement, de saisine ou d'autosaisine, pour le Forum. Ce sont des ateliers autodéfinis, en relation avec les sujets traités par les élus. Il y a aussi une participation des membres du forum aux groupes actions de l'Eurométropole. Il y a eu une production assez importante qui a été menée, qui a marqué les esprits : c'est la carte subjective du paysage émotionnel de l'Eurométropole, qui a fait l'objet d'un travail de plus d'un an. Les membres ont pu partager leurs communs et leurs envies, mais aussi leurs perspectives. Un travail d'animation et de mise en forme. C'est un document-socle du Forum de l'Eurométropole. Si vous ne le connaissez pas, n'hésitez pas à le demander. Vous pouvez aussi regarder en ligne.

Monsieur René MULLIEZ

Un exemple d'atelier, celui des mobilités. Il y a eu une enquête et une analyse des lignes transfrontalières. Une comparaison des générateurs d'itinéraire. Cela a abouti à plusieurs propositions : une trentaine. L'atelier mobilités est, sans doute, le plus abouti à ce jour. Nous pouvons aussi citer l'atelier parc bleu et l'atelier culture.

Les projets futurs qui ont été décidés récemment : en un, vous avez On bouge en Eurométropole. C'est la poursuite des travaux en cours : améliorer les connexions, les infrastructures douces, et faciliter les déplacements transfrontaliers pour tous : transport collectif, vélo, etc. En deux, il y a la

culture et le sport : place aux événements transfrontalières ; c'est-à-dire mettre en place une action visible et fédératrice : concours artistiques transfrontaliers, identification et valorisation de spots culturels et sportifs de l'Eurométropole, défi sportif, etc.

Madame Béatrice AUXENT

Autre sujet, cela va faire l'objet d'appel à participation, tout cela : en Eurométropole, on a la patate. Ce sont des sujets qui ont émergé de la dernière plénière du Forum. Création d'un événement transfrontalier original et convivial axé sur la pomme de terre, pour célébrer notre patrimoine gastronomique et notre savoir-faire local. Ce n'est pas que gastronomique, c'est aussi de l'emploi, de la formation, du circuit court, et la connaissance de producteurs ; avec un défi, par exemple, entre apprenants. Tout cela, nous allons le travailler. Et puis, un dernier atelier, qui est un atelier interne au Forum : mieux se connaître, mieux valoriser notre territoire, s'inviter les uns les autres, optimiser aussi le fonctionnement du Forum ; puisque, là aussi, nous pouvons toujours faire mieux, et créer des outils de présentation communs, renforcer la cohésion interne pour mieux communiquer nos atouts. C'est le programme du Forum à venir pour l'année 2026.

Monsieur Damien Prouvost

Nous avons aussi évoqué, sur le thème de la mobilité, l'Eurométropole de Strasbourg ; qui, en termes de mobilité transfrontalière, est vraiment en avance par rapport à nous. Donc, nous avons, probablement, des leçons à tirer de ce qui a été fait à Strasbourg. Nous avons proposé de faire une rencontre avec le Conseil de développement de Strasbourg Métropole pour, justement, échanger et voir comment ils interviennent, et voir aussi peut-être le budget que l'Eurométropole de Strasbourg a au niveau de la mobilité transfrontalière par rapport à ce que nous pouvons avoir au niveau de l'Eurométropole ou de la Métropole européenne de Lille. Nous avons le thème européen, mais nous sommes très centrés sur le versant français.

Madame Béatrice AUXENT

Merci de ces compléments.

Si certains, qui ont levé la main, sont intéressés pour participer à ces sujets, il y aura un appel, bientôt, pour vous inscrire.

COORDINATION NATIONALE DES CONSEILS DE DEVELOPPEMENT

Monsieur Dominique CHUFFART

Bonsoir à toutes et tous.

D'abord, vous dire que je ne connais pas cet hémicycle, mais j'ai connu l'ancien, puisque j'étais à votre place, il y a une bonne dizaine d'années. J'ai été au CODEV de la Métropole européenne de Lille pendant six ans, avant de changer de région et de changer de fonction. C'est ici que j'ai beaucoup appris aussi pour faire ce que j'ai fait derrière. J'étais dans les premiers membres du Forum ; puisque, à l'époque, 2009, c'était la création du Forum, et j'en faisais partie. En plus, j'étais frontalier. Donc, forcément, c'était important d'y être et de participer à cet agrandissement de territoire, lorsque nous vivons sur ce territoire.

Aujourd'hui, mon propos, est de vous parler de ce qu'est la Coordination nationale ; de, surtout, savoir comment vous pouvez utiliser ce que nous produisons, ce que nous faisons, ce que nous organisons. D'abord, parce que vous y adhérez. Donc, c'est la moindre des choses de profiter des services. Et puis, aussi, parce que, nous l'avons dit tout à l'heure, le fait d'échanger avec d'autres CODEV, vous allez voir que c'est très enrichissant. Vous apprenez plein de choses, vous imaginez

plein de choses sur les mêmes thématiques. Je vous rappelle que les lois qui encadrent les Conseils de développement vous parlent, avant tout, d'analyser les grands documents-cadres des EPCI. Nous ne sommes pas que sur des Métropoles, il y a aussi des agglomérations et des communautés de communes. Donc, c'est de travailler sur les grands documents-cadres. Donc, forcément, en principe, tous les CODEV travaillent déjà sur les mêmes documents : un Plan climat. Tout le monde a un Plan climat. Un plan d'alimentation territorial, comme vous avez eu il n'y a pas très longtemps, tout le monde en a un. La thématique de l'eau, tout le monde a un problème différent, forcément suivant les territoires, sur la thématique de l'eau. Donc, là aussi, vous pouvez profiter de la coordination nationale pour vous rapprocher d'autres CODEV qui ont traité les mêmes sujets. J'en parlerai après, vous verrez, nous avons aussi ce que nous avons créé et qui existe : un Observatoire citoyen, qui vous permet, d'aller chercher énormément de documents qui existent parmi les productions de tous les Conseils de développement de France et d'Outre-mer, puisque nous avons également des CODEV à La Réunion et en Martinique. Quasiment, je pense que tous les territoires d'Outre-mer sont couverts.

Pour vous faire un rapide historique, mais je n'ai pas trop envie de vous parler de cela : 1999, les lois VOYNET, si vous vous souvenez. 2003, nous avons créé le premier réseau des Conseils de développement ; avec cinq ambitions, qui sont quasiment toujours les mêmes : faire réseau, partager des expériences, s'informer et approfondir les connaissances ; parce que, là aussi, nous apprenons beaucoup au contact des autres, donner de la visibilité, parce que c'est aussi intéressant de parler tous ensemble de nos instances pour, encore une fois, qu'elles soient plus visibles ; et puis, enfin, de contribuer aux réflexions nationales. Alors, ce n'est pas tout le temps comme cela ; mais certaines lois qui sont, des fois, un peu défavorables à nos organisations - je ne citerai que l'amendement, déposé par le gouvernement précédent au Sénat, pour rendre facultatifs les Conseils de développement - cela fait partie des choses sur lesquelles nous, au niveau de la Coordination nationale, nous travaillons beaucoup et nous faisons beaucoup de lobbying pour éviter ce genre de choses, parce que, le seul intérêt, ce n'est pas de sauver nos instances, nous sommes bénévoles. L'intérêt, c'est que nous allons avoir une disparité des territoires, entre ceux qui vont garder un Conseil de développement et ceux qui n'en auront plus, parce que les élus auront demandé cette fameuse dérogation de les rendre facultatifs. Après, nous rentrons dans une disparité forte de la citoyenneté sur les territoires. C'est pour cela que nous nous battons.

Dans notre Observatoire, nous avons dénombré 345 CODEV identifiés. Là, ce qui est intéressant, c'est de voir qu'il y a 91 intercommunalités qui n'ont pas mis en place le CODEV, alors que c'est la loi. Donc, avant de dire que nous allons les rendre facultatifs, il y en a qui n'ont même pas fait le travail par rapport à la loi. C'est comme cela.

Nous passons beaucoup de temps, au niveau de la Coordination nationale, à faire en sorte que ces sujets-là soient réglés, pour que tout le monde ait droit à son CODEV, puisque c'est un droit, puisque c'est la loi.

Et puis, le dernier chiffre : 130. C'est le nombre de Conseils de développement qui sont membres de notre coordination. Sur la carte, j'ai toujours cette symbolique-là. Maintenant, je suis en Bretagne. Vous voyez que l'intégralité de la Bretagne est couverte par des CODEV. Vous avez encore des trous en Hauts-de-France, mais cela fait aussi partie de nos missions : c'est d'aller convaincre les CODEV ou les territoires qui n'ont pas encore de CODEV de dire : Faites ce qu'il faut pour en avoir. Nous, la Bretagne, je peux vous dire qu'il y a des territoires qui n'ont pas 50 000 habitants et ils ont quand même leur CODEV. Donc, là, nous sommes allés très loin dans cette démocratie participative, avec ce niveau CODEV.

Nous avons trois échelons de travail. Vous reconnaissez, en haut à gauche, votre Présidente, qui fait partie du CA. La particularité de cette page, c'est cela que nous voulions vous montrer, c'est que nous avons trouvé intéressant et logique de donner la parole à tous types d'EPCI. C'est pour cela que, aujourd'hui, nous avons trois collèges : un collège Métropoles, un collège agglomérations, et un collège territoires ruraux. Bien sûr, il y en a forcément un qui va dire : Il y aura moins d'élus, moins de membres du collège rural. Il n'y avait pas de candidat. Autrement, c'est neuf membres par collège. Là, nous n'avons eu que six candidats sur les collèges ruraux : c'est un peu dommage, mais ce n'est pas si facile que cela de venir s'intégrer dans un CA qui est très vivant et très actif.

Dans le bureau, l'étage du dessus, la particularité, c'est que nous avons un bureau assez restreint. Béatrice en fait également partie. Le principe, surtout, c'est de pouvoir prendre des décisions assez

vite ; notamment lorsqu'il s'agit, surtout, de regarder l'aspect démocratique et politique de la place des Conseils de développement. Autrement, tous les sujets sont traités.

Et puis, la dernière page, vous les connaissez peut-être, si vous êtes venus aux rencontres nationales. Les dernières étaient à Toulouse. C'est les trois personnes que vous pouvez avoir en ligne quand vous le souhaitez, elles sont à votre disposition : à gauche, Alexandra, qui est notre déléguée générale ; Pauline, qui s'occupe vraiment de tout ce qui est groupes de travail, groupes de formation, et l'Observatoire citoyen ; et Montsé, qui a un rôle un peu plus ingrat : la comptabilité, l'administratif. C'est une équipe très restreinte. Nous ne dépensons pas beaucoup de sous. C'est vraiment le fait de dire : nous sommes très économes, parce que nous n'oublions pas que, l'argent qui sert à faire vivre la coordination, c'est de l'argent public. Donc, nous y faisons aussi très attention. Les services, c'est cela qui me paraît plus important d'échanger avec vous, je ne vais pas forcément les prendre dans l'ordre. Je commencerai par le centre de ressources. Aujourd'hui, nous avons plus de 1 600 documents qui parlent de quasiment toutes les thématiques qu'un territoire peut évoquer. Donc, n'hésitez pas. C'est facile, vous êtes adhérent, vous avez accès. Tous les membres du CODEV ont accès à cet Observatoire. Allez chercher les informations. Encore mieux, si vous êtes pilote ou animateur d'un groupe de travail ou d'un groupe de réflexion, vous allez trouver des sources assez incroyables.

Et puis, bien sûr, dans la valorisation, il y a le côté information. Là, nous avons une lettre d'information mensuelle. Je vais faire un test à main levée : qui connaît la lettre d'information mensuelle de la CNCD ? Vous voyez qu'il y a encore du travail. Pour vous mettre dans l'ambiance de ce que sont les CODEV, allez lire notre *newsletter*. Cela va très vite à lire. Depuis 15 jours-trois semaines, il y a un nouveau format qui vient de sortir, sur ce que nous appelons les capsules. Là, cela peut vous intéresser ; parce que, là, c'est un CODEV qui dit : moi, j'ai envie de faire une capsule sur une de mes thématiques, et j'ai envie de la partager avec tout le monde. C'est des capsules, des espèces de sujets qui passent en vidéo ou en audio sur Internet. Cela dure 15 minutes. Au moins, cela vous permet d'expliquer, quand vous avez travaillé sur la nuit et l'intergénérationnel. Cela peut être intéressant de travailler et de faire une capsule émanant du CODEV de la Métropole de Lille.

Sur les formations, là aussi, profitez-en. Ne traînez pas si cela vous intéresse, parce que nous venons de lancer un nouveau programme sur l'animation de réunion et la communication. Sur le premier trimestre, ce sont nos formats. Je suis allé voir tout à l'heure, il y a déjà des formations qui sont complètes. C'est vraiment de la formation pour apprendre, vous allez apprendre des choses. Si cela vous intéresse, c'est pareil, vous passez par votre équipe d'appui ou par Béatrice. Vous avez tous le droit de vous y inscrire.

La communication : nous avons des outils, nous avons des pratiques, nous avons des méthodes. Sur les quelques derniers mois de l'année 2025, nous avons beaucoup travaillé sur l'IA : comment intégrer l'IA dans les travaux ? Parce que, là aussi, il faut vivre avec son temps ; même si nous pensons, bien sûr, éthique. Nous pensons que l'IA peut apporter énormément de choses aussi dans notre recherche de travaux.

Et puis, bien sûr, il y a tous les supports qui sont encore en ligne. Là aussi, vous pouvez récupérer énormément d'informations.

Sur les contributions, nous avons un gros partenariat signé avec le CESE au national, parce que nous pensons que c'est un échelon hyper important dans la démocratie participative. Bien sûr, les pendants que vous avez en région, ce sont les CESER. Nous ne sommes pas encore à une vraie relation. La relation s'est faite un peu plus rapidement, parce que, je ne sais pas si vous vous souvenez, mais il y a eu un vent de panique chez les CESER, parce qu'ils voulaient aussi supprimer les CESER. Cela fait aussi partie des choses qui ont failli y passer, mais nous les avons sauvés, parce que nous nous y sommes tous mis. Donc, il y a aussi des choses intéressantes, parce que c'est l'échelon régional. Il y a beaucoup de politiques publiques qui sont aussi liées à l'échelon régional. Donc, c'est intéressant de partager avec eux beaucoup de choses.

Et puis, nous avons d'autres partenariats qui sont en cours ; notamment, nous avons un partenariat avec l'ANPP, l'Association nationale des Pays ; puisque, là aussi, les Pays ont l'obligation d'avoir des Conseils de développement. Donc, il est évident que nous nous rapprochons de cette association pour travailler mieux avec eux.

Et puis, je viens d'intégrer également, c'est moins connu dans le Nord, ce que nous appelons le Comité 21. Le Comité 21, c'est vraiment l'association qui est composée de collectivités,

d'entreprises, et de citoyens qui travaillent sur le développement durable ; parce que, là aussi, nous pensons qu'il y a une tête de chapitre autour du développement durable pour sauver notre planète. Je finirai par les événements. Chaque année, nous avons un événement national. Parce que, là aussi, nos membres ont besoin et envie de se retrouver. Je peux vous assurer que Toulouse était très sympa. Paris, il y a deux ans, c'était très sympa. Donc, nous sommes très heureux que le Codev de la MEL ait candidaté pour 2026. Nous avons des personnes qui sont très demandeuses, il y a une liste d'attente. En 2027, nous avons déjà choisi Angers. Parce que, là aussi, ce n'est pas qu'une ligne. Derrière, il y a énormément de travail pour préparer ce genre de journée.

Vous êtes un des CODEV les mieux dotés en termes de relation, en termes d'équipement, en termes d'équipement humain : l'équipe d'animation. Je ne citerai que quelques CODEV que je connais. Je ne fais pas le tour de France, mais j'en connais pas mal. Ils ont du mal à avoir une salle. Ils n'ont jamais de saisine de la part de leurs élus, rien ne leur est demandé. Et puis, ils n'ont pas d'animateur ou d'animatrice. Les pauvres, ils errent dans les couloirs de leur agglomération ou de leur communauté de communes, en disant : nous servons à quoi ? Là, c'est pour cela que nous travaillons beaucoup là-dessus.

Je ne vais pas tous les lire, sinon je pourrai y passer la soirée, les quatre points, c'est : clarifier et consolider la position du Conseil de développement dans l'intercommunalité. Il y a des outils pour cela. Par exemple, nous, ce que nous aimons beaucoup, c'est lorsque le Conseil de développement et les élus, hormis la première délibération : c'est l'obligation. Je ne sais pas si tout le monde est au courant ; mais, une fois que le Conseil métropolitain se met en place après les élections, dans la première assemblée métropolitaine, il doit y avoir la délibération citoyenne. C'est dedans qu'apparaît le Conseil de développement. Donc, c'est dès ce moment-là que nous pouvons expliquer comment nous travaillons ensemble. Donc, là, cet élément est très important. En plus de la délibération, il y a des CODEV qui sont aussi très bien fournis et implantés, qui ont créé une charte partenariale, où il y a un peu les droits et devoirs de chacun : ce qui permet aussi de travailler en toute confiance.

Nous ne sommes pas des poils à gratter, nous sommes là vraiment pour faire des propositions auprès des élus. Tout cela est écrit, et il y a des formats.

Sur des propositions que nous avons faites, c'est aussi saisir le Conseil de développement le plus en amont possible. Cela fait aussi partie des choses qui ne sont pas évidentes à faire, avec des avantages et des inconvénients. Je prends un exemple : nous travaillons sur le PLH. Le Vice-Président en charge du PLH dit : moi, je vais commencer à réviser le PLH. Je mets mon Conseil de développement en mouvement, tout de suite. L'avantage, c'est que vous voyez, au fur et à mesure, comment vos propositions sont entrées dans le document. Nous, ce que nous demandons aux élus - à Rennes, c'est ce que nous faisons - c'est que, lorsque le PLH est voté en Conseil métropolitain, le Vice-Président dit. Nous avons fait 70 propositions sur le PLH, il a dit : j'en ai retenu 40. Il explique pourquoi. Tout est expliqué en Conseil métropolitain, devant tous les élus. C'est là aussi où vous voyez le travail que vous avez fait. Là, il n'y a pas à dire : c'est clair, c'est net. Si les Conseils de développement et les élus comprennent l'intérêt de travailler en amont, c'est très intéressant pour le groupe.

Et puis, dernière chose : nous oublions souvent, dans la relation. Elle n'est pas à deux, elle est à trois. Vous avez les élus, vous avez le CODEV, mais vous avez les services. Là aussi, je pense qu'il y a un vrai travail à faire entre les membres du CODEV et les membres des services concernés. Si vous travaillez sur le PLH, allez voir le service habitat. Je pense qu'il y a cette vraie relation à monter en puissance, parce que c'est une relation à trois et c'est ce qui permet vraiment d'aller vers des propositions qui peuvent paraître intelligentes pour nos élus. Donc, c'est très important.

Vous avez le dialogue de suivi. Cela fait partie des choses sur lesquelles beaucoup de CODEV travaillent ; parce que, encore une fois, c'est important que nous ayons ce retour, pour dire : nous servons à quoi ?

Qu'est-ce que je voulais encore vous dire ? Tout le monde ne le fait pas ; mais, nous, à Rennes, nous avons institué la présentation du bilan d'activités en Conseil métropolitain.

Madame Béatrice AUXENT

Nous avons changé volontairement pour une présentation en bureau exécutif pour avoir plus d'impact sur les décideurs.

Monsieur Dominique CHUFFART

D'accord.

Et puis, quand vous êtes dans un CODEV, vous avez plusieurs niveaux d'engagement. Chacun peut donner ce qu'il peut, en tant que bénévole. Nous le répétons, régulièrement : nous ne sommes que des bénévoles. Vous avez plusieurs niveaux d'engagement. Bien sûr, faire partie d'un groupe de travail, *a minima*. Cela paraît indispensable. Venir aux plénières, c'est sympa, mais ce n'est pas suffisant. Et puis, ensuite, quand vous êtes vraiment pris dans le jeu, forcément, l'animation d'un groupe, c'est ce qu'il y a de mieux.

Et puis, après, rentrer au bureau. Et puis, nous rejoindre à la Coordination nationale. Nous sommes tout à fait ouverts à ce genre de démarche.

Vous avez aussi besoin de vous exprimer, dans les communes, avec les autres citoyens et avec les autres organismes citoyens ou de démocratie participative sur les territoires, pour faire reconnaître cet échelon, qui est incontournable de par la loi, et aussi avec les documents qui sont aussi les documents-cadres sur des territoires. C'est beaucoup plus, aujourd'hui, à l'échelon des EPCI que nous trouvons les documents-cadres d'un territoire.

Et puis, nous allons finir par la page avec les deux photos. Très content, d'abord, que cela se passe à Lille. Vous allez jouer à domicile. Je ne sais pas si tu expliques déjà comment tu as prévu les choses ?

Madame Béatrice AUXENT

Peut-être, qui a déjà participé à des rencontres nationales ? Qui est venu à Toulouse, à Paris ? Nous ne sommes pas si nombreux. Là, cela va être l'occasion, je pense qu'il y aura plus de demandes qui seront en capacité de vivre ce moment fort, pour ceux qui l'ont vécu, de partage, mais aussi de se rendre compte des diversités. C'est vraiment quelque chose qui marque, quand nous assistons à des rencontres nationales, c'est vraiment la diversité des modes de fonctionnement. Tu as dit que nous étions bien lotis. Oui, nous sommes bien lotis. Pour autant, nous y avons travaillé pour être bien lotis. Tu as parlé de la confiance. C'est un leitmotiv, la confiance réciproque, pour conserver les moyens qui sont les nôtres. Je pense que nous aurons l'occasion, avec Frédéric CAUDERLIER, de mieux expliquer tout cela : comment nous avons travaillé le cadre de coopération, comment nous avons travaillé tout cela. Donc, oui, cela se travaille, la confiance et les outils de la confiance. D'autres sont moins bien lotis. Il y a des échelles de territoires tellement différentes, entre le Grand Paris et les communes rurales. C'est aussi l'intérêt, dans les échanges, de voir ces échelles différentes ; même si le travail de membre de Conseil de développement est le même, mais les territoires sont différents. C'est aussi très riche de ces différences-là.

La coordination nationale, tu l'as dit, il y a trois collèges. C'est nouveau, la composition en Conseil d'administration des trois collèges, justement, pour qu'il y ait ces représentations de territoires. Cela date d'un an et demi. Peut-être qu'il y avait plus de temps ou de facilités des représentants de CODEV de Métropole d'être dans les instances, Conseils d'administration, bureau ; et que, justement, l'existence de ces trois collèges fait que tout le monde est représenté. C'est une amélioration, que j'apprécie beaucoup, récente de la coordination.

Monsieur Dominique CHUFFART

Si je reprends les propos de Monsieur CAUDERLIER, il n'y a plus un territoire où nous ne pouvons pas, quand nous sommes élus, ne pas aller à la rencontre de ses citoyens. C'est fini. Avant, un Conseil municipal pouvait décider dans son coin. Aujourd'hui, c'est impossible. Il y a une telle montée, ne serait-ce que par les outils et les réseaux sociaux. Il y a une telle montée d'envies et d'échanges que, de toute façon, aujourd'hui, la démocratie participative, elle est partout. Donc, nous avons vraiment besoin de cet échange et de cette confiance.

Madame Béatrice AUXENT

Au début de ma présidence, c'est un souhait que j'avais émis, très vite, de dire : ce serait bien d'accueillir une journée nationale. Elle est programmée. Pourquoi ? Parce que, justement, c'est l'occasion, d'éviter du déplacement, mais de participer de ces rencontres-là. C'est l'occasion aussi de mettre en valeur notre territoire ; et, dans notre territoire, mieux faire connaître notre Conseil de développement, dans notre propre territoire et au-delà de notre territoire par le fait que c'est une journée nationale. C'était vraiment les arguments. Éric SKYRONKA a, tout de suite, dit oui. Nous sommes avancés sur la date, sur le lieu. Vous connaissez tous, ici, EURATECHNOLOGIES. La journée du 19, cela va se passer à EURATECHNOLOGIES. Il y aura des visites, le mercredi après-midi, la veille et un repas. Et puis, la nouveauté, peut-être par rapport à d'autres rencontres, c'est de faire aussi ce temps du mercredi matin autour du réseau des acteurs de la participation sur le territoire de la MEL.

Dans l'organisation, tu as donné la première date : un temps de travail en commun, entre la CNCD et nous, et d'autres membres de CODEV qui ont envie de travailler, notamment, les contenus de la journée thématique, mais aussi le format. Et puis, nous avons un temps, c'est jeudi midi, entre nous, que je vous propose, pour ceux qui le veulent, pour commencer à se dire : comment chacun des membres peut être partie prenante, peut être accueillant ; peut s'investir, d'une manière ou d'une autre, dans ces temps qui sont sur deux jours ?

Monsieur Dominique CHUFFART

Oui, chaque journée ou chaque congrès, c'est un tous les deux ans, a ses spécificités. Forcément, lorsque vous allez à Toulouse, vous avez le côté Sud-Ouest qui ressort. N'hésitez pas, ici, à mettre votre empreinte de votre territoire. C'est tout ce que les autres membres des CODEV demandent. Ils viennent, d'abord, parce qu'ils vont travailler ensemble. Là, c'est aussi des moments où nous pouvons tous travailler ensemble ; parce qu'il y a, souvent, sur les journées, au moins une bonne dizaine d'ateliers qui sont proposés. Donc, chacun peut se répartir dans les ateliers. Donc, découvrir ce qui se fait à l'autre bout de la France ou pourquoi pas dans le territoire voisin, que nous ne connaissons pas forcément. Et puis, après, il y a le côté accueil ; et cela, dans le Nord, nous savons faire : je ne suis pas très inquiet, là-dessus. Il y a ces deux composantes-là qui sont importantes. En plus, avec une ville aussi bien desservie, c'est plus facile de venir à Lille que d'aller à Toulouse.

Madame Béatrice AUXENT

En effet, nous sommes bien desservis.

Forcément, nous aurons envie de proposer un sujet autour du transfrontalier, puisque nous avons cette particularité-là. Nous aurons peut-être envie de proposer des sujets autour des relations spécifiques que nous pouvons avoir aussi, de partenariat. Il y a l'Université de Lille qui est partie prenante d'un programme national, qui s'appelle DEMOCIS, autour de la démocratie. C'est des sujets que nous pouvons impulser dans les réunions de travail, au national.

Je pense que nous avons déjà dit pas mal de choses, qu'il est 19 heures 45.

Monsieur Dominique CHUFFART

Pour le Monsieur qui s'occupait des transports, vous avez également l'Eurométropole de Metz. Eux aussi ont travaillé, ils sont même allés sur le fameux dossier du SERM : Service express régional métropolitain. Ils ont commencé à travailler avec les élus sur un semblant de SERM. Eux aussi sont Eurométropole.

Madame Béatrice AUXENT

Nous avons déjà dit à Sébastien LEPRETRE que nous étions supposés être consultés sur le SERM. Nous parlerons de ce sujet-là.

Monsieur Damien PROUVOST

Le Service express régional métropolitain n'ira pas, malheureusement, jusqu'à la Belgique.

Madame Béatrice AUXENT

Il y a un tronçon.

Monsieur Thibault VAYRON

Bonsoir.

Juste une question : vous avez bien dit que les CODEV sont obligatoires ?

Monsieur Dominique CHUFFART

Ils sont obligatoires dans les EPCI de plus de 50 000 habitants.

Monsieur Thibault VAYRON

Il y en a combien en France ?

Monsieur Dominique CHUFFART

Trois cents quarante-cinq.

Madame Béatrice AUXENT

La crainte que nous ayons eue, c'est que, effectivement, même au-dessus de 50 000, ce soit facultatif. Pour l'instant, c'est facultatif en-dessous de 50 000. Nous avons la crainte que cela devienne facultatif sur demande, des EPCI, de dérogation.

Monsieur Dominique CHUFFART

Dérogation auprès du Préfet.

Madame Béatrice AUXENT

Claire, une dernière intervention.

Madame Claire DESOEUVRES

Oui, une petite question par rapport aux 91 intercommunalités qui devraient avoir un CODEV, légalement, et qui n'en ont pas : ils n'ont pas sanction ?

Monsieur Dominique CHUFFART

C'est une très bonne question.

La tendance du Gouvernement est de donner plus de pouvoir aux Préfets. Donc, c'est, normalement, au représentant de l'Etat sur le territoire qu'est le Préfet, qui devrait aller dire aux intercommunalités :

vous n'avez pas fait le travail. Aujourd'hui, je peux vous assurer que, les Préfets, ils ont de quoi faire. Je les défends un petit peu, parce que c'est une goutte d'eau par rapport à l'immensité de leurs travaux. J'ai écrit encore à une Ministre, la semaine passée, en disant : vous voulez nous faire une nouvelle loi, alors que vous n'avez même pas appliqué l'ancienne. Donc, à un moment donné, il faut arrêter de faire des lois. Et puis, ce dont nous sommes certains, parce que nous entendons bien ce que disent les élus, nous rencontrons des députés et des sénateurs. L'amendement a été déposé la veille au Sénat. Il y en a qui n'avaient même pas lu. Ils ont voté, ils n'avaient même pas lu. Après, ils disent : trop tard, nous avons voté. C'est la première chose. Après, c'était noyé dans un texte. Vous vous apercevez que cette mesure va entraîner des conséquences sur les territoires, qui sont bien pires que d'avoir imposé des CODEV partout. Quand vous allez avoir un territoire qui va dire qu'il écoute ses citoyens et l'autre qui va dire qu'il fait ce qu'il veut, c'est quoi l'entité territoriale ? La France, comment elle est en phase. Elle n'est plus du tout en phase. Entre deux territoires, vous allez avoir des choses complètement différentes. Après, nous, ce que nous nous disons, c'est que le Préfet n'a déjà pas su appliquer cette loi-là. Pour étudier une dérogation, je pense qu'il aura encore du travail. Moi, je l'ai dit à trois Ministres, depuis cet amendement : nous avons autre chose à nous occuper, il y a des choses plus importantes que d'embêter les citoyens qui ont envie de s'engager.

Madame Béatrice AUXENT

Je dois dire que nous avons été soutenus, par la MEL et ses élus, sur la défense des CODEV quand ils étaient en difficulté. C'est quelque chose que nous suivons de très près au national, puisque cela reste un risque.

CONCLUSION

Madame Béatrice AUXENT

Merci de votre attention.

C'était un bon démarrage, Monsieur CAUDERLIER ?

Monsieur Frédéric CAUDERLIER

C'était un excellent démarrage.

J'ai vraiment hâte de vous revoir et de vous rencontrer pour pouvoir échanger un peu plus longuement.

Madame, si elle est intéressée par des saisines, j'en ai plein dans mon cartable.

Une intervenante

Justement, puisque vous êtes nouveau, nous allons en profiter. Ce serait bien que vous passiez le message aux élus des saisines. Moi, quand je suis arrivée au Conseil de développement, il y avait plus de saisines que d'autosaisines. Là, nous sommes complètement arrivés dans l'inverse. Nous aimons bien les saisines, aussi.

Monsieur Frédéric CAUDERLIER

Je reprends les propos que j'avais évoqués, tout à l'heure: si le Président a décidé de mettre un élu spécifiquement à la citoyenneté, c'est qu'il y a un intérêt, pour tous les élus, d'écouter les citoyens dans tous les projets qu'ils voudraient mener. Moi, je me ferai le relais, évidemment, à la réunion de bureau ou à chaque fois que je le pourrai, auprès des Vice-Présidents ou des conseillers délégués qui ont des projets à mener, en disant : attention, avons-nous écouté nos concitoyens et avons-nous écouté les Métropolitains ? Après coup, si, effectivement, la parole, qui a été donnée, a été écoutée par l'exécutif, ne pas tarder à rendre compte de l'utilité de la parole auprès du Conseil de développement. Cela me paraît plus qu'évident. Je serai, pour le coup, le garant, justement, des retours à vous fournir, puisque je serai présent au moment où les débats auront lieu.

Madame Béatrice AUXENT

Surtout, en bonne position pour être au bon moment pour nous saisir. Je pense que c'est cela qui est aussi important, c'est de savoir quel est l'agenda des décisions ou des préparations. Cela prend du temps. A quel moment nous sommes plus utiles ? Là, nous nous sommes donnés un an pour travailler : ce qui est déjà pas mal. Il faut le situer, par contre, au bon moment.

Monsieur Frédéric CAUDERLIER

Je pense que, au lendemain des élections, avec l'application du projet politique du « nouvel exécutif », il y en aura plein de saisines ; puisque, forcément, les idées vont devoir aboutir sur des projets. Généralement, les projets les plus structurants, forcément, c'est sur du long terme. Donc, nous pouvons nous permettre de nous donner du temps et de demander la position des Métropolitains. Sur les projets à court terme, là, la réflexion, elle doit être plutôt du tac-au-tac, avec vos séances à vous, pour que nous ayons un retour un peu rapide. Ou alors, peut-être qu'il y a déjà eu des groupes de travail qui ont été formés. Dans ce cas-là, aller chercher, justement, dans cette base de données, ce qui a déjà été réfléchi.

Madame Béatrice AUXENT

Ce qui a déjà été produit.

Monsieur Frédéric CAUDERLIER

Il y a plein de leviers et d'actions qui, à mon avis, vous feront être aussi les ambassadeurs, peut-être, de la bonne pratique et de la bonne information qu'il faut pouvoir retransmettre aux Métropolitains. Je vais en rester là ; parce que, si vous me donnez la parole, vous n'êtes pas couchés !

Madame Béatrice AUXENT

Ecoutez, je crois que nous allons travailler, vous l'avez compris.

Merci, à nouveau, de votre attention.

Merci à Frédéric CAUDERLIER, merci à Dominique CHUFFART, merci aux équipes, merci à tout le monde.

La séance est levée à 19 heures 55.
